

**PROCÈS-VERBAL de la réunion (par téléphone) du Conseil
d'administration de l'Association des propriétaires du lac Clair (2011)
tenue le 28 janvier 2013 à 11h.**

SONT PRÉSENTS :

M. Louis Germain, président
M. Raymond Morissette, trésorier
M. Michel Bouchard, secrétaire
M. Yvan Boisvert
M. Jean Boudreault
M. Serge Olivier

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

2. PROCES VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2012

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2012 est reportée à une prochaine réunion du conseil.

3. FINANCES - RAPPORT AU 31 DÉCEMBRE 2012

Monsieur Raymond Morissette dresse un état des finances au 31 décembre 2012. Un montant de 95 000,00 \$ se retrouve en banque avec un montant d'environ 24 000,00 \$ à acquitter. Les prévisions budgétaires laissent entrevoir un surplus d'environ 60 000,00 \$ à la fin mars 2013.

Il est envisagé de prélever une cotisation spéciale à la fin de mai afin d'acquitter les coûts de la réfection du barrage. Une décision à ce sujet sera prise lors d'une prochaine rencontre du Conseil d'administration et après la tenue de la réunion d'information prévue en février.

4. ACTE DE CESSION

Monsieur Louis Germain a reçu des promoteurs une caisse contenant des documents (contrats, actes notariés, etc...) relatifs aux propriétés entourant le lac.

Se pose la question de la garde des documents reçus ainsi que des autres documents devant faire partie des archives de l'Association.

Monsieur Raymond Morissette est chargé de recueillir plus d'informations sur les entreprises qui offrent un service de gardiennage ou d'entreposage de documents (exemple : études de notaires).

5. BARRAGE : DÉCISIONS CONTRACTUELLES

Selon les informations fournies par la firme GENIVAR, les "extras" qui pourraient survenir en cours de travaux sont prévus dans le budget estimé.

Le coût sera soumis à l'attention des propriétaires lors de la réunion à être convoquée.

6. GÉRANCE ET INTENDANCE

Un projet de contrat à être conclu avec monsieur Martial Germain est examiné par les membres du conseil. Monsieur Louis Germain rencontrera monsieur Martial Germain sous peu pour finaliser le tout.

7. PROCHAINE RÉUNION DES PROPRIÉTAIRES

La prochaine réunion d'information est fixée au 20 février 2013 à 19 h 30 au Centre Lucien-Borne à Québec. Les sujets à l'ordre du jour seront :

- Les travaux du barrage,
- les coûts des travaux,
- le mode de paiement de la cotisation spéciale,
- information sur l'état des finances.

8. HEBERGEMENT DES ARCHIVES DU SECRÉTARIAT

Ce sujet a été discuté au point quatre (4).

9. ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Après discussions, le Conseil d'administration est d'avis de ne pas donner suite à l'invitation qui lui a été lancée de faire partie de cette association.

10. VARIA

Un état de situation sur le projet Internet est fourni par monsieur Serge Olivier.

Il est décidé d'aviser les propriétaires de ne pas prendre de décision trop hâtive sur un abonnement à un service Internet avant que le conseil puisse obtenir plus d'information sur les projets actuellement envisagés par les fournisseurs éventuels. Ce dossier devra être examiné rapidement par le comité mandaté par le conseil.

La réunion se termine à 12 h00.

Michel Bouchard
Secrétaire